

Description de la formation :

Par décision de leurs Conseils des Unités de Formation et de Recherche et Conseils d'Administration, les Universités de **Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nancy, Rouen, Marseille, Brest et Versailles – Saint Quentin en Yvelines** s'associent, pour créer, un diplôme Interuniversitaire de Dermatologie Chirurgicale.

Objectifs

Apporter une formation complémentaire aux dermatologues désirant se perfectionner dans le domaine de la dermatologie chirurgicale, où il existe des besoins importants, notamment en cancérologie cutanée et des progrès considérables, en particulier dans les applications des lasers chirurgicaux.

Un enseignement dans ce domaine est réalisé en France soit de façon diplômante dans certains DU (notamment à Bordeaux et à Nantes) ou non diplômante par des groupements de dermatologues libéraux, associés ou non à des Universitaires.

Actuellement, sous l'impulsion de la Société Française de Dermatologie et du Collège des Enseignants, l'idée de remplacer ces enseignements dispersés par un Diplôme Interuniversitaire de Dermatologie Chirurgicale est apparue et peut se concrétiser, avec la participation d'Universitaires s'intéressant à la partie chirurgicale de notre discipline et l'ayant développée dans leur Service, de Dermatologues libéraux ayant une pratique importante de la Dermatologie Chirurgicale et de Chirurgiens Plasticien

Durée de la formation : 1 an

Nature

Il comporte un enseignement théorique, des discussions de cas cliniques, des travaux pratiques sur sujets anatomiques et

des stages en bloc opératoire.

Le contenu de l'enseignement est établi par la Commission chargée d'élaborer le programme, comportant les Coordonnateurs Universitaires et des dermatologues libéraux choisis pour leur compétence et leur expérience en Dermatologie Chirurgicale.

Le programme de chaque session est établi à tour de rôle par 2 des membres de la Commission du Programme, un universitaire et un libéral, auxquels peuvent être associés un chirurgien plasticien, ou un ou deux autres membres de leur choix.

Volume et modalités

Il comporte un volume horaire de **87 Heure** réparti en

3 séminaires de 2 à 3 jours de formation théorique à Paris et Bordeaux. A cela s'ajoute **2 séances de travaux pratiques** sur sujets anatomiques de 2 jours à Marseille + 1 séance de TP sur pieds de porcs à Paris

Stages

Quinze demi-journées sont obligatoires dans des services ou cabinets agréés par chaque coordonnateur régional pour sa région (12 demi-journées pourront être acceptées au cas par cas sur justification de régions sous-dotées). Les stages font l'objet d'une convention.

Il faut faire au moins 3 demi-journées opératoires dans le service du coordinateur de l'université où a été réalisée l'inscription et un minimum de 5 opérateurs différents, afin de varier la formation.

Public concerné :

Peuvent être admis à s'inscrire :

-

Les dermatologues libéraux titulaires du DES ou du DES de Dermatologie

-

Les dermatologues hospitaliers

-

Les dermatologues non installés ayant validé leur DES

-

Les internes inscrits au DES de Dermatologie.

S'il reste des places disponibles :

-

Les dermatologues qualifiés titulaires d'un diplôme obtenu dans un des états membres de la C.E.E.

-

D'autres candidatures pourront être examinées, par la commission pédagogique formée par l'ensemble des coordonnateurs, sous réserve de leur recevabilité administrative.

Lieu

: les demandes sont adressées à l'enseignant responsable de l'université dont dépend géographiquement le dermatologue désireux de s'inscrire au D.I.U. Selon le découpage qui sera précisé dans l'information concernant la période d'inscription et qui tiendra compte de la répartition démographique des Dermatologues libéraux en France.

nscription par mail auprès des coordonnateurs régionaux Les candidatures sont obligatoirement accompagnées d'une lettre de motivation et d'un C.V

Accord écrit obligatoire du professeur à fournir avec le dossier d'inscription

Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement

:

Dr Axel VILLANI

Dr Emilie DUCROUX

axel.villani@chu-lyon.fr

emilie.ducroux@chu-lyon.fr

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD – LYON 1

Service des Spécialités Médicales

8, avenue Rockefeller

69373 – LYON Cédex 08

formation-diplomante5@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an

Admissibilité

Les étudiants/stagiaires doivent avoir été assidus à la totalité des enseignements (séminaires, travaux pratiques et stages) pour pouvoir se présenter aux épreuves terminales. Une seule absence sera tolérée. Une liste des étudiants/stagiaires autorisés à se présenter à l'examen sera communiquée par le responsable universitaire.

Epreuves terminales

Un examen de travaux pratiques, noté sur 20, à Marseille, en mai Un examen écrit de 2 heures, portant sur les notions théoriques et sur des situations cliniques noté sur **80**. Les épreuves ont lieu simultanément dans les universités participant au DIU. Une session de rattrapage est organisée en Septembre, pour l'examen écrit uniquement

Conditions d'admission

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu la note d'au moins 10 / 20 à l'écrit et à la pratique

Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an

Admissibilité

Les étudiants/stagiaires doivent avoir été assidus à la totalité des enseignements (séminaires, travaux pratiques et stages) pour pouvoir se présenter aux épreuves terminales. Une seule absence sera tolérée. Une liste des étudiants/stagiaires autorisés à se présenter à l'examen sera communiquée par le responsable universitaire.

Epreuves terminales

Un examen de travaux pratiques, noté sur 20, à Marseille, en mai Un examen écrit de 2 heures, portant sur les notions théoriques et sur des situations cliniques noté sur **80**. Les épreuves ont lieu simultanément dans les universités participant au DIU. Une session de rattrapage est organisée en Septembre, pour l'examen écrit uniquement

Conditions d'admission

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu la note d'au moins 10 / 20 à l'écrit et à la pratique

Session de la formation :

Date de début : 12/10/2026 Date de fin : 28/05/2027

Conditions d'accès :

Les candidats répondant aux pré-requis, doivent déposer un dossier de candidature auprès du responsable pédagogique. Celui-ci, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera une autorisation écrite d'inscription.

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

■ Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

AXEL VILLANI : axel.villani@univ-lyon1.fr

Contact scolarité (inscription) :

Gestionnaire 5 : formation-diplomante5@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

Gestionnaire 5 : formation-diplomante5@univ-lyon1.fr

■ Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 3500 € par an

Si prise en charge employeur : 3500 € par an